

6 films de plus par année; d'ici cinq ans nous pourrons dire que nos cinémathèques établies aux États-Unis contiendront de 60 à 70 films que nous pourrons mettre à la disposition de clubs, de groupements ou instituts désireux de se renseigner sur notre pays. Ce projet est tout récent. Peut-être son fonctionnement actuel n'est-il pas parfait, mais si les provinces veulent bien se montrer un peu patientes et nous laisser lancer le mouvement, l'Office national du film et l'Office national du tourisme donneront à eux deux quelque chose que le Canada n'a pas encore eu jusqu'ici, des cinémathèques modernes et satisfaisantes aux États-Unis. Nous avons fait en outre porter nos films de sports sur la pêche et autres occupations d'agrément; nous en faisons tourner pour des clubs sportifs américains, et tous sont régis par l'idée que les mesures de conservation concourent à maintenir poissonneux nos lacs et cours d'eau. Il y a des années, nous tournions des films de sports, et le sénateur Pirie,—je ne crois pas avoir servi sous lui, car il était du parti de l'opposition quand je travaillais pour le gouvernement du Nouveau-Brunswick,—se souvient que certains de nos films montrait des gens exhibant des pêches extraordinaires. On s'est aperçu que c'était de la mauvaise publicité. Aujourd'hui, plus rien de ce genre-là. L'idée qui prévaut c'est que si vous voulez prendre part à un sport, vous devez avoir vous-même l'esprit sportif. Il faut que l'idée de conservation soit ancrée dans votre esprit. Nous distribuons quelques-uns de nos films de sports par l'intermédiaire du magazine *Field and Stream*; ils sont tous en couleurs.

M. Walkinshaw a dit que des membres de son club de pêcheurs à la ligne étaient d'avis qu'on ne devrait pas laisser venir de touristes au pays pour pêcher. Il va de soi que je ne suis pas d'accord avec lui sur ce point. Et je ferai de plus observer avec quelque amertume que le touriste pêcheur ou chasseur étranger s'est montré beaucoup plus partisan de la conservation et plus respectueux de nos lois de chasse et de pêche que beaucoup de nos concitoyens.

L'hon. M. ROEBUCK: C'est indiscutable.

M. DOLAN: Il est simplement ridicule d'affirmer que des touristes de ce genre dépeuplent nos eaux. L'an dernier, le revenu tiré par le gouvernement ontarien des permis délivrés aux étrangers était de \$1,123,000, alors qu'il ne tire rien de ce chef de ses ressortissants. En 1947, il est venu en Ontario 191,000 pêcheurs à la ligne. Je n'ai pas les chiffres de 1948.

LE PRÉSIDENT: Vous voulez dire que ces pêcheurs venaient des États-Unis et avaient acheté des permis?

M. DOLAN: Oui, monsieur le président.

LE PRÉSIDENT: Et ces permis ont rapporté à la province le montant que vous avez mentionné?

M. DOLAN: Oui, monsieur.

LE PRÉSIDENT: Avez-vous quelque moyen d'estimer la somme totale que ces gens ont dépensé ici?

M. DOLAN: On peut, sans trop de risque, évaluer cette somme à dix à quinze fois en moyenne le coût de permis: j'ai donc lieu de croire que ces gens ont dépensé près de 20 millions ici. Le sénateur Pirie a été pendant nombre d'années ministre des Terres et des Mines au Nouveau-Brunswick. Il connaît parfaitement les lacs et cours d'eau qui attirent les touristes dans sa province, et je pense qu'il reconnaîtra avec moi que le touriste pêcheur dépense en moyenne pendant son séjour de dix à douze fois au moins la valeur de son permis. Il doit payer des guides, acheter de l'essence et des vivres et il est d'ordinaire un bon client de la commission provinciale des spiritueux.